

LA DEMANDE MONDIALE D'ARTICLES SERVANT
AUX RECHERCHES SPATIALES

[Traduction]

Motion n° 214—**M. Skoberg**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert de la *DNS Incorporated* portant sur la demande mondiale d'articles devant servir aux programmes spatiaux et rédigé pour le compte du ministère de l'Industrie et du Commerce au cours de l'année financière 1965-1966, comme en fait mention la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce consent à déposer des copies du rapport publié qui renferme toute la matière fournie par l'étude de la DNS. Le ministre tient à informer le député qu'outre l'étude fondamentale il y a d'autres renseignements qu'ont recueillis les fonctionnaires de l'ancien ministère de l'Industrie.

M. l'Orateur: Sous réserve des conditions exprimées par le secrétaire parlementaire, plaît-il à la Chambre que la motion n° 214 soit censée avoir été adoptée?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

LE RAPPORT DE LA PUBLIC INDUSTRIAL
RELATIONS LIMITEDMotion n° 228—**M. Skoberg**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert rédigé par la *Public Industrial Relations Limited*, comportant une étude sur les relations publiques entreprise pour le ministère du Travail pendant l'année financière 1968-1969, et mentionnée dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): A réserver, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Réservée.

LE RAPPORT DE LA CANADIAN FACTS
COMPANY LIMITEDMotion n° 229—**M. Skoberg**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport d'expert présenté par la *Canadian Facts Company Limited*, et portant sur un sondage d'opinion publique entrepris pour le ministère du Travail au cours de l'année financière 1968-1969, tel qu'il en est fait mention dans la réponse à la question n° 1323 de la dernière session.

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): A réserver, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Réservée.

LE RAPPORT DE L'OFFICE NATIONAL
DU FILMMotion n° 305—**M. Orlikow**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport de l'Office national du film dont a fait mention le secrétaire d'État ainsi qu'il est rapporté à la page 1964 du *hansard* du 15 décembre 1969.

L'hon. Robert Stanbury (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, le rapport dont il est question dans la motion a été donné de vive voix au cours de pourparlers avec les administrateurs de l'Office national du film. Comme il n'existe pas de rapport écrit, peut-être le député consentirait-il à retirer sa motion.

M. Orlikow: Entendu.

M. l'Orateur: La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

LE RAPPORT DE M. SAUMIER SUR L'OFFICE
NATIONAL DU FILMMotion n° 312—**M. Orlikow**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport sur l'Office national du film, rédigé par M. André Saumier pour le secrétaire d'État.

L'hon. Robert Stanbury (ministre d'État): Monsieur l'Orateur, comme le rapport de M. André Saumier sur l'Office national du film a été déposé à la Chambre le 22 janvier dernier, je pense que le député voudra retirer sa motion.

M. Orlikow: D'accord.

M. l'Orateur: La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PORT DE
HAUTE MER DANS L'ARCTIQUEMotion n° 330—**M. Thomson (Battleford-Kindersley)**:

Qu'un ordre de la Chambre soit donnée en vue de la production de copie d'une étude de faisabilité entreprise au ministère des Transports au sujet d'un port pour navires de haute mer dans l'Arctique.

M. l'Orateur: Le député de Battleford-Kindersley a la parole.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Je la présente en son nom.

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, c'est le ministère des Travaux publics et non celui des Transports qui a entrepris une étude de faisabilité à l'égard d'un quai terminus pour pétrole à l'île Herschel, avec l'approbation du Conseil du Trésor. On